2° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES LANDES


MAX MORAS

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

CIRCONSCRIPTION DE DAX

Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

MAX MORAS

Avocat - Docteur en Droit
Croix de Guerre 1939-1945
Conseiller Municipal de Dax

Remplaçant éventuel : Charles DUVICQ
Industriel
Adjoint au Maire de Tosse

LANDAISES, LANDAIS,

Au référendum du 28 Septembre, vous avez, par un vote massif approuvé les institutions de la *Nouvelle République,* que vous présentait le gouvernement du *Général de Gaulle.*

Mais son œuvre est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un *esprit nouveau* et des *hommes nouveaux.*

Les hommes de l'ancien système et des anciens partis ne méritent plus votre confiance. Ils reviendraient aux erreurs d'hier et jetteraient la République dans une crise nouvelle d'où sortiraient l'anarchie et la dictature.

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés tous ceux qui, sans défaillance depuis onze ans, n'ont cessé de réclamer le retour au pouvoir du *Général de Gaulle* et la fin de l'ancien *système.*

Vous leur ferez confiance.

Vous les enverrez siéger à l'Assemblée Nationale.

Ils représentent l'avenir, la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle.

Respectueux du rôle que leur assigne la constitution, les élus de l'U.N.R. soutiendront l'action nationale du *Général de Gaulle* pour le redressement du pays.

*
**

Ce redressement doit se concrétiser par :

1° La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le *Général de Gaulle* dans le discours de Constantine et sa dernière conférence de presse.

2° L'organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté née du référendum pour le profit de tous les peuples unis à la France.

3° La poursuite de la réforme de l'Etat par la réorganisation des administrations centrales et le regroupement régional des services techniques.

4° Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe.

5° Une politique hardie d'expansion économique comportant :

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome);

T. S. V. P.

— l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de la renaissance pour les régions sous-équipées;

— le reclassement de l'agriculture dans l'économie nationale et sa mise à la parité avec l'industrie notamment par l'indexation des produits agricoles sur les prix industriels.

— la modernisation de l'agriculture par l'aide accrue aux investissements et l'élargissement de ses facultés d'emprunt.

— la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés.

— l'amélioration des circuits commerciaux de distribution.

— la protection de l'artisanat et du commerce contre un collectivisme envahissant.

Dans le cadre de notre département cette politique d'expansion se traduira par :

- le développement du réseau de distribution du gaz de LACQ pour favoriser les industries existantes et permettre l'implantation d'industries nouvelles.

- le développement du tourisme et du thermalisme.

- la défense de la forêt landaise et l'encouragement par l'Etat de la production gemmière.

- l'orientation agricole en fonction des débouchés et des réalités régionales.

6° Une politique financière et monétaire saine impliquant :

— un équilibre strict du budget ordinaire;

— la débudgétisation des investissements;

— une révision de la politique des subventions économiques et du crédit;

— une discipline sévère de l'émission monétaire préparant le retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux;

- une réforme totale de la fiscalité par l'adoption d'un système fiscal simplifié et orienté vers l'automatisme de la perception qui réduirait la nécessité des déclarations et contrôles.

7° Un effort décidé en faveur de la construction notamment de logements populaires et la rationalisation des méthodes de construction afin de porter à 400.000 le nombre des logements à édifier chaque année à partir de 1960.

-8° Une politique sociale caractérisée par les objectifs précis qui sont :

- l'amélioration de la condition des salariés au sein des entreprises et la participation des syndicats à l'élaboration au sein du nouveau Conseil Economique, d'une véritable politique économique nationale.

- l'égalité de traitement entre l'agriculture et l'industrie dans les prestations sociales.

- le développement des diverses prestations, notamment de l'assurance « Vieillesse », liée à l'essor de la production.

- la défense des intérêts moraux et matériels des familles, notamment par une réduction substantielle des droits de succession en ligne directe.

9° Réformes dans le domaine de l'enseignement pour développer l'enseignement technique, en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats et pour ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers et agricoles.

- maintien de la liberté d'enseignement garantie par l'application de la loi Marie et de la loi Barangé à tous les établissements scolaires.

- 10° Aide massive à la jeunesse à qui devront être assurés emploi et logement une fois l'éducation achevée.

L'U. N. R. veut assurer l'avenir des jeunes dans la Nation parce qu'elle veut assurer l'avenir de la Nation par les Jeunes.

Le 23 Novembre, pour une France nouvelle,

Pour la prospérité et l'avenir de nos Landes,

VOTEZ pour ceux qui ont toujours soutenu de GAULLE,

VOTEZ pour l'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE,

Votez MAX MORAS.

DAX _ IMP E. LARRAT. S.A R.L